

MAIRIE



De CASSAGNES

Département du Lot
Canton de Puy l'Evêque

Tel/fax: 05.65.36.60.32

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Réunion du lundi 12 décembre 2011 à 20 h 30

Le douze décembre deux mil onze à vingt heure trente minutes, le conseil municipal de la Commune de CASSAGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude JURQUET, Maire de Cassagnes.

Nombre de conseillers: 11

En exercice: 11

Présents : 10

Etaient présents : Mr JURQUET, Mme DESSAINT, Mr LANDIECH, Mr GROUSSET, Mr DUMEAU, Mr LOUBIERES, , Mme VERDIER, , Mme CAILHOL. Mr ALADEL, DACHARY Lucie.

Excusé : Mr FERNANDEZ

Date de convocation: 6 décembre 2011

Date d'affichage: 6 décembre 2011

Secrétaire de séance : Mme CAILHOL

Décision modificative du budget 2011 :

Mr Jean- Claude JURQUET, le Maire expose à l'assemblée que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2011, nécessite de voter les crédits supplémentaires et/ ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Désignation des articles			
Num	Libellé	Recettes	Dépenses
2111-56	terrain		-7200.00
2132-78	Logements communaux		7200.00
TOTAL			

Désignation des articles			
Num	Libellé	Recettes	Dépenses
2188-54	materiel		- 1000
16-00	Emprunts et dettes		1000
TOTAL			

Mr Jean- Claude JURQUET, le Maire invite Le Conseil Municipal à voter ces crédits.
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus

Acte reçu à la préfecture le
Acte rendu exécutoire le

Le Maire
Jean-Claude JURQUET